

**« La question des inégalités économiques en Algérie : Mesure et
Analyse »**

M. Yacine MILIANI, Maître-assistant « A », Université d'Oran 2 - Mohamed Ben Ahmed –

Résumé :

Durant ces dernières années, la thématique des inégalités économiques et en particulier celles qui touchent la distribution des revenus et de patrimoine est devenue une préoccupation majeure des décideurs et des économistes des pays en voie de développement. Les inégalités économiques constituent un champ d'étude particulièrement dynamique car elles prennent des formes multiples et se renouvellent constamment selon les mutations structurelles de la société. Appréhender ce thème à travers une approche économique conduit à s'interroger, d'une part, sur la nature des conditions de répartition des ressources monétaires entre individu ou entre groupe sociaux et d'autre part, sur les différentes manières de mesurer les inégalités. Cet article a pour objet de présenter quelques éléments de réflexions relatifs à la question de l'évolution des inégalités de revenu et de patrimoine en Algérie et de la méthode utilisée pour les mesurer.

Mots clés : Inégalité économique, revenus, patrimoine, emplois, disparité salariale.

Abstract :

During these recent years, the theme of economic inequalities and in particular those affecting the distribution of income and wealth has become a major concern of decision makers and economists in developing countries. Economic inequalities constitute a field of study particularly dynamic because they take multiple forms and are constantly renewed according to the structural changes in society. To understand this theme through an economic approach leads one to wonder about the nature of the conditions for the distribution of monetary resources between individuals or between social groups and on the different ways of measuring inequalities. The purpose of this article is to present some elements of reflexions relating to the question of the evolution of income and wealth inequalities in Algeria and the method used to measure them.

Key words: Economic inequality, income, estate, employment, wage disparity.

ملخص:

خلال السنوات الأخيرة، أصبح موضوع التفاوتات الاقتصادية أو عدم المساواة الاقتصادية وخاصة تلك المتعلقة بتوزيع الدخل و الثروات من أهم الأولويات عند صانعي القرار السياسي و الاقتصاديين

في الدول النامية. تشمل دراسة التفاوت الاقتصادي الكثير من المتغيرات و الأشكال بحيث تتجدد هذه الأخيرة بشكل مستمر حسب التحولات الهيكلية للمجتمع. محاولة فهم موضوع التفاوت الاقتصادي من خلال المقاربة الاقتصادية يجعلنا نطرح بعض التساؤلات: فمن جهة، ضرورة معرفة طبيعة الظروف الخاصة بتوزيع الموارد المالية بين الأفراد أو بين الفئات الاجتماعية و من جهة أخرى، التطرق إلى مختلف الطرق المستعملة في قياس التفاوت الاقتصادي. تهدف هذه المقالة إلى تقديم بعض الأفكار حول عناصر مسألة تطور التفاوت في الدخل و الثروة في الجزائر و الطريقة المستخدم لقياسه.

الكلمات المفتاحية: التفاوت الاقتصادي، الدخل، الثروة، الوظيفة، العمل، تفاوت الجور.

Introduction :

Depuis plus d'une trentaine d'années, la question des inégalités est devenue un véritable problème de politique économique dans les pays industrialisés et les pays en voie de développement. Le débat sur cette question tourne souvent autour "des disparités des revenus, des patrimoines et de précarisation d'emploi"¹, mais d'autres aspects sociaux sont tout aussi importants lors de l'analyse de la détérioration des conditions de vie de larges couches de la population.

Ce phénomène de disparité a concerné, évidemment, l'Algérie où seule une analyse d'une longue période peut expliquer le changement économique et social en cours. Juste après l'indépendance, l'Algérie a connu une forte redistribution des patrimoines et des revenus (en particulier, la reprise à bon prix par des algériens de nombreux commerces et de petites entreprises européennes) à l'exception de la période 1980-1990, on a assisté à une concentration rapide des revenus au profit des entrepreneurs et travailleurs indépendants et au détriment des revenus salariaux et du monde de travail qui constituaient 75% de la population occupée.

En 1990, selon des données de l'office national des statistiques², les salariés ont reçu 180 milliards de dinar tandis que les titulaires de revenus non salariaux en ont gagné 100 milliards de dinars, le revenu par tête de ces derniers représente déjà quatre fois celui du salarié. Cette inégalité alimentée par une ouverture désordonnée de l'économie et aggravée par une économie informelle³ croissante représente le reflet des réformes économiques engagées

¹Olivier Moreau, Définition : Accès différencié aux ressources économiques (Revenus : revenus des salaires, revenus du capital et les revenus mixtes des indépendants. Patrimoine : capital immobilier, capital mobilier) à l'intérieur d'une société, comment analyser et expliquer les inégalités, Economie Termes, mise à jour 2016.

² Office national des statistiques, Rétrospective statistique 1962-2001, chapitre III les salaires, 2011.

³ Economie informel : Les personnes pourvues d'un emploi dans les activités principales et secondaires sont dans le secteur informel non reconnu, réglementé par les pouvoirs publics et qui définit les activités non couvertes par les sources

à partir du milieu des années 80, visant l'instauration d'une économie de marché, qui se traduites en fin des années quatre-vingt-dix, par une dégradation du niveau de vie général de la population.

Depuis 2001 jusqu'à la mi-2014, l'économie algérienne a enregistré une forte croissance économique alimentée principalement par une manne financière due à une remontée sans précédent des prix de produits pétroliers. Cette forte croissance économique a permis à l'Etat algérien de mettre en œuvre une politique économique de relance par la demande globale, avec pour levier le budget d'équipement de l'Etat, tout en espérant une amélioration notable du pouvoir d'achat et infinie de la consommation des ménages algériens.

Toutefois, cette forte croissance économique a été malheureusement accompagnée d'une montée sans précédent de la précarité touchant principalement l'emploi et creusant ainsi les inégalités dans la répartition des revenus et des patrimoines, alors même que des actions de lutte contre la pauvreté ont été mises en œuvre pour renforcer les aspirations vers plus de modernité et d'équité.

L'objet de cet article est donc à la fois de s'interroger d'une part, sur le cadre théorique de l'inégalité économique en décrivant les notions de disparités de ses deux formes, à savoir le revenu et le patrimoine pour passer ensuite aux différentes méthodes utilisées pour mesurer ces derniers à travers une approche économique basée prioritairement sur les conditions de répartition des ressources. D'autre part, on va s'interroger sur les évolutions actuelles des inégalités économiques en Algérie et leur impact sur la précarisation du niveau de vie de la population, à travers une proposition d'une méthodologie de mesure et d'analyse des disparités, qui peut s'appliquer à de nombreux aspects du bien-être, tels que le niveau des revenus, des consommations, de santé, d'éducation et des propriétés.

Le traitement de cette partie, ce fait à partir des données disponibles dans les institutions internationales, l'office national des statistiques, le conseil national économique et social, ministère des finances, ministère de l'emploi.

1. Notions de l'Inégalité Economique :

L'espace de recherche des inégalités est multidimensionnel car il concerne tout à la fois l'accès aux ressources proprement économiques et à leur moyens (revenu, patrimoine, emploi...), aux ressources sociales ou politiques (conditions d'existence, éducation, santé, accès au pouvoir...) et symboliques (titres scolaires, pratiques langagières...). Les inégalités prennent donc des formes multiples et se renouvellent constamment selon les mutations

conventionnelles de statistique existant actuellement, Manuel statique sur le secteur informel et l'emploi informel, OIT, 2013.

structurelles de la société (sociales, économiques, technologiques, idéologiques...).

Dans de telle complexité, la définition de l'inégalité par rapport à l'approche économique présente un certain nombre de difficultés dont nous essayerons de se pencher, dans ce premier point, sur les questions suivantes : Qu'est-ce qu'une inégalité économique ? Comment mesure les inégalités économiques ? Comment comprendre les évolutions actuelles des inégalités économiques et sociales ?

La réponse à ces questions se fonde sur les travaux théoriques et empiriques de plusieurs chercheurs. Comme ceux effectués par Anthony B. Atkinson, qui travaille depuis les années 1960 sur les concepts, les causes et les mesures des inégalités de répartition en les identifiant aux sources d'abaissement du progrès social⁴. Le résumé de son dernier ouvrage⁵, met la question du plein-emploi et du rééquilibrage radical des salaires par l'intervention des pouvoirs publics parmi les premiers chantiers à traiter pour trouver le contrepoint adéquat à la hausse des inégalités des revenus. Thomas Piketty et Emmanuel Saez, influencés par les travaux d'Atkinson, ont été également parmi les premiers économistes à travailler sur le retour à la montée des inégalités des années 80⁶. Selon leur thèse, « les inégalités spécifiquement économiques traduisent un partage inégalitaire des richesses et correspondent à toutes les différences d'accès aux ressources économiques (revenus ou patrimoine) entre individus ou entre groupes sociaux ».

Ils ont été depuis rejoints par toute une série d'économistes⁷ dont la concordance des thèses a fini par faire accepter par la plupart, l'idée qu'il y

⁴ Anthony B. Atkinson, Rapport sur l'Inégalité Economique, La documentation française, Paris, 2001, P. 11.

⁵B. Atkinson, "Inégalités", édition : Seuil, 2016, page de résumé.

⁸Thomas Piketty & Emmanuel Saez, "Income Inequality in the United States", Quarterly Journal of Economics, Vol : 118, N°1, 2003.

⁷Joseph Stiglitz (Prix nobel 2001, président of council of economic advisers), Anthony B. Atkinson (Economiste britannique, connu pour avoir développé l'indice d'Atkinson pour mesurer l'inégalité), Barro.R (Economiste américain de réputation mondiale, spécialiste dans la croissance économique, ainsi il a travaillé sur les effets de l'inégalité sur la croissance économique), Firebaugh (en 2003, cite de nombreuses affirmations sur l'inégalité croissante de revenu moyen entre pays depuis les dernières décennies par la Banque Mondiale, le FMI, le PNUD et l'OMC) selon cet auteur : la mondialisation qui s'est engagée vers 1980 et accélérée à partir de 1990 a souvent été incriminée comme principal facteur d'inégalité. François Bourguignon (membre du conseil d'analyse économique en France et économiste en chef de la banque mondiale), Angus Stewart Deaton (prix nobel 2015, spécialiste de microéconomie notamment pour ses études de consommation, de pauvreté et de bien-être).

avait une nouvelle montée de l'inégalité après celle qui a précédé les trente glorieuses⁸.

- Selon la thèse néoclassique, les inégalités peuvent être un gage d'efficacité. Elles sont source d'incitations à faire des efforts, à produire et accentuer la croissance, ce qui satisfait aussi bien les intérêts privés que l'intérêt général. Donc, l'intervention de l'Etat ne se justifie pas : en venant en aide aux démunis, on nuit aux intérêts de ceux qui créent des richesses et qui satisfont l'intérêt général.
- En revanche les néo-keynésiens, craignent que, en laissant le marché fonctionner librement, la cohésion sociale soit menacée. La réussite économique peut s'accompagner d'un creusement des inégalités, une société à deux vitesses peut en résulter (dualisme) : d'un côté, ceux qui ont les moyens de satisfaire leurs besoins, de l'autre, ceux qui sont tributaires de l'assistance. De plus, les inégalités peuvent avoir un effet récessif sur la demande et donc sur la croissance. Les inégalités ont, au sein des économies marchandes, une place particulière car elles constituent souvent une matrice sur laquelle se développe une multiplicité d'inégalités sociales. Par exemple, les inégalités d'emploi et de revenu donnent naissance à des inégalités d'accès au logement, à la santé et à l'éducation, etc.

Les inégalités sont donc interactives. Plus encore, elles sont liées entre elles par des processus cumulatifs qui alimentent la polarisation de la structure sociale : les avantages des uns s'additionnent pendant que les désavantages des autres se renforcent mutuellement.

1.1. Définition des Inégalités Economiques :

À partir de ces quelques travaux, cités ci-dessus, donner une définition juste de l'inégalité représente une tâche très complexe car c'est un sujet qui tient à la diversité des situations nourries de plusieurs causes sociales et économiques. Par rapport à ces dernières, les économistes sont du moins unanimes sur la définition de l'inégalité spécifiquement économique : « Elle traduit un partage inégalitaire des richesses et correspond à toutes les différences de revenu ou de patrimoine entre individus ou entre groupes sociaux »⁹.

Pour ce qui est d'inégalité de l'emploi, elle représente l'une des sources principales de disparité de revenu, d'instabilité et d'insécurité sociale des

⁸ Les trente glorieuses : désigne la durée de 1946 à 1975, la période de forte croissance économique et d'amélioration des conditions de vie qu'a connue la grande majorité des pays développés (membres pour la plupart de l'organisation de coopération et de développement économique OCDE).

⁹ Jean-Yves Capul & Olivier Garnier, « Dictionnaire d'Economie et des Sciences Sociales », éd : Hatier, Paris, 2011, P. 172.

individus. Il est donc clair que l'inégalité économique est une forme de disparité portant sur les différentes formes de revenus, sur le patrimoine ou sur l'emploi.

Parmi ces principales formes on trouve d'un côté, les inégalités des revenus qui touchent essentiellement le revenu primaire. Rappelons qu'il existe deux notions de revenu qui sont couramment définies :

- Les revenus primaires perçus en contrepartie d'une contribution à l'activité de production : revenus du travail (salaire), revenus du capital (intérêts, dividendes, loyers), retraites et revenus mixtes (honoraires perçus par les professions libérales). Ce revenu, permet d'appréhender les inégalités avant la redistribution opérée par le système de transferts.
- Les revenus de transfert qui font l'objet de la prestation sociale de l'Etat (pension de retraite, bourses versées aux étudiants, indemnités au chômage...) et sur lequel est fondé la mesure des inégalités de niveau de vie ou de la pauvreté.

D'un autre côté il y a les inégalités de patrimoine. Le patrimoine désigne l'ensemble des biens que possède un agent économique dans un moment donné. Il comprend les actifs financiers (actions, obligations, compte épargne) et les actifs non financiers (maisons, terrains...). La répartition des patrimoines est encore plus inégalitaire que celle des revenus car sa possession nécessite une certaine épargne et permet de dégager des revenus supplémentaires (loyer d'un appartement ou d'un magasin).

Si on veut passer des écarts de revenus aux écarts de niveau de vie et de patrimoine, il faut prendre en compte la taille du ménage et sa composition : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation que représente ce ménage (Niveau de vie = Revenu du ménage / N unités de consommation du ménage).

La troisième forme correspond à des caractéristiques à la fois sociales et économiques. L'inégalité d'accès à l'emploi qui est considérée comme la première source de l'évolution actuelle des inégalités dans le monde. Elle peut être traitée sous trois dimensions principales :

- La première concerne l'instabilité de l'emploi ressentie ou effective, qui renvoie à la fin de sa relation et à sa durée. Cette situation concerne donc l'analyse des transitions et des trajectoires sous l'effet des transformations des métiers en évolution constante ou à des mesures de déqualification (la distance entre les capacités des personnes et les besoins du poste de travail).
- La seconde dimension concerne la qualité de l'emploi (pénibilité et condition de travail, fréquence des maladies professionnelles, ...).

- En plus de ces deux principales dimensions on peut ajouter la question des discriminations à l'embauche (selon l'origine, le sexe, le handicap, etc.).

Les inégalités économiques sont donc multiples et cumulatives, par exemple : une inégalité d'accès à l'emploi stable provoque une inégalité de revenu qui engendre à son tour à une inégalité de patrimoine liée à l'accès au logement et au crédit.

1.2. La Mesure des Inégalités :

Comme le suggère Marc Fleurbaey¹⁰, Il ne suffit pas de savoir pourquoi on s'intéresse aux inégalités, il faut être capable de les mesurer. Les choix d'échelle de la mesure (principalement l'individu ou la famille) ou d'unité de mesure (revenu, consommation, patrimoine) ont un impact sur la manière d'interpréter les chiffres : en termes de comparabilité des mesures, d'inégalités dans la satisfaction des besoins, d'inégalités de confort, de prix d'accès, d'influence.

De tel choix de mesure est très difficile dans le sens où la composition même de la définition de l'inégalité entretient des liens très étroits avec un grand nombre de problèmes socio-économiques, par sa nature multidimensionnel, il se réfère aussi bien à la notion de pauvreté relative qu'aux questions de la distribution et de la cohésion sociale. Il est toutefois difficile de s'entendre sur la mesure des inégalités car cette difficulté tient d'abord à la diversité des situations. Doit-on, par exemple, s'en tenir à la consommation ou au contraire considérer plutôt les revenus du travail ou ceux du capital ? Faut-il prendre en compte la distribution sur une base individuelle ou sur une base catégorielle (fondée sur le sexe ou l'âge ou encore la langue d'usage, l'occupation, la scolarisation...) ? Quelles catégories retenir ? Quelles périodes ? Ces questions et bien d'autres ne peuvent être résolues de façon satisfaisante pour tout le monde à la fois.

La question d'inégalité économique peut être mesurée de différentes manières, cependant, la pluparts des études réalisées sur ce thème cherchent à l'appréhender par le biais de la distribution des revenus ou de patrimoine (concepts détaillés ci-dessus). Ces derniers peuvent se mesurer par deux façons.

La première consiste à raisonner en termes de disparité en partant de moyennes relatives aux groupes considérés, mais l'interprétation d'indicateurs moyens pose de nombreuses difficultés. Outre le fait qu'une

¹⁰ Marc Fleurbaey, « Quelques réflexions sur la mesure des inégalités et du bien-être social », In inégalités économiques, rapport du conseil d'analyse économique, La documentation française, Paris, 2001, P. 239.

moyenne ne reflète pas l'hétérogénéité de la catégorie à partir de laquelle elle a été calculée, la comparaison d'indicateurs moyens peut être trompeuse.

La seconde conduit à étudier la dispersion ou la concentration, c'est-à-dire la façon dont les ressources étudiées se répartissent au sein d'une population donnée, que ce soit à l'aide de concept relativement simple comme : « les quantiles et la variation de la distribution des revenus »¹¹, ou à l'aide de techniques relativement plus pointues comme : « une courbe de Lorenz ou un coefficient de Gini ».

1.2.1. La courbe de Lorenz :

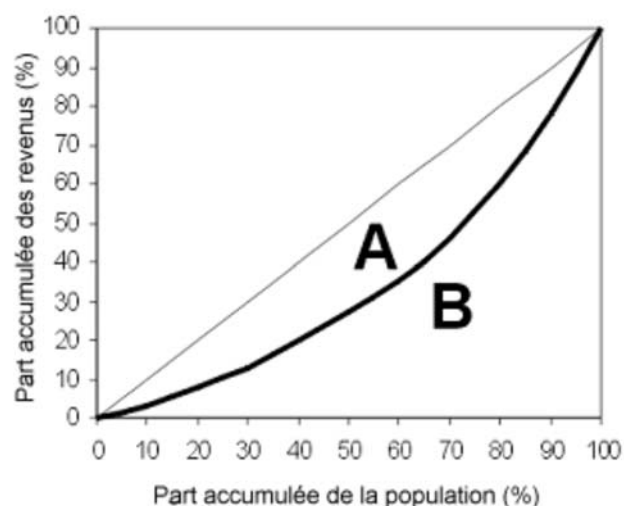
La courbe de Lorenz est une représentation graphique mettant en relation la distribution cumulée du revenu (en ordonnée) avec la distribution cumulée des individus (en abscisse) en prenant soin au préalable de ranger ces derniers par ordre croissant de revenu. Ainsi, on parvient à connaître la part du revenu total qui échoit à un groupe donné de la population dont le revenu est égal ou inférieur à un certain niveau.

Sur cette base, on peut tracer une courbe de Lorenz en reliant tous les points qui mettent en relation le pourcentage d'un groupe donné de la population avec sa part du revenu global. Il en résulte une courbe allant du premier coin du carré unitaire au coin diamétralement opposé de ce même carré. La diagonale principale symbolise une distribution égale : par exemple 50% des revenus ou du patrimoine sont détenus par 50% des ménages. Par contre, le degré d'inégalité est illustré par la position de la courbe par rapport à la ligne de parfaite égalité : plus elle en est éloignée, plus la distribution est inégalitaire.

¹¹En statistiques et en théorie des probabilités, les quantiles sont les valeurs qui divisent un jeu de données en intervalles contenant le même nombre de données.

Ils sont donc les valeurs qui partagent la population en N parts égales. Les quantiles ont différents noms selon le nombre de parts dans la population :

- Si la population est séparée en 2, c'est une médiane.
- Si la population est séparée en 4, ce sont des quartiles.
- Si la population est séparée en 5, ce sont des quintiles.
- Si la population est séparée en 10, ce sont des déciles.
- Si la population est séparée en 100, ce sont des centiles.



1.2.2. Le coefficient (ou l'indice) de Gini :

Le coefficient de Gini constitue la mesure de concentration la plus connue en matière de salaires, de revenus et de niveaux de vie... Son calcul, basé sur la courbe de Lorenz, est simple : le coefficient de Gini est égale à deux fois l'aire comprise entre la courbe de Lorenz et la diagonale. Les valeurs possibles varient entre 0 et 1. Plus l'aire mesurée est petite, plus la valeur s'approche de 0 et plus la distribution est égalitaire. A l'opposé, il est égal à 1 dans une situation plus inégalitaire possible et cela signifie qu'une seule personne détient la totalité des revenus. Cet indice est donc fort utile pour donner une indication synthétique de l'ampleur de l'inégalité et de son évolution au cours du temps.

Toutefois, il faut l'utiliser avec une certaine prudence lorsque l'on souhaite établir des comparaisons dans le temps ou dans l'espace. En effet, lorsque deux courbes de Lorenz, tracées pour différentes contrées géographiques ou différentes années observées dans un seul et même pays, se croisent tout en donnant le même coefficient de Gini, l'interprétation de l'indice devient ambiguë.

Partant de la courbe de Lorenz, le calcul de coefficient de Gini G correspond donc au rapport entre la surface B et la surface $A+B$. Ce calcul peut également se réaliser de différentes façons :

$$G = A / (A+B) = A / (1/2) = 2A, \text{ ou encore : } G = (A+B) / (A+B) - B / (A+B) = 1 - B / (1/2) = 1 - 2B.$$

On estime que des pays sont plutôt égalitaire lorsque le coefficient est inférieur à 0.3 et plutôt inégalitaire lorsqu'ils sont au-dessus de 0.5. Parmi les pays égalitaires, on trouve de nombreux pays d'Europe de nord et de l'Est notamment la Norvège, la Suède, la Hongrie, la Slovaquie ou l'Autriche.

Parmi les pays les plus inégalitaires, on trouve des pays subsaharienne (Namibie, Afrique du sud, Lesotho : tous au-dessus de 0.6) et d'Amérique Latine (Bolivie, Colombie, Brésil, Paraguay : tous au-dessus de 0.5)¹².

2. Les Inégalités En Algérie : Revenus, Niveaux de vie et Patrimoine :

La mesurer la répartition des revenus et de patrimoine actuelle des algériens et par là leur niveau de vie, ne peut se faire sans avoir rappelé les différentes phases du contexte macroéconomique de l'Algérie depuis l'indépendance jusqu'à 2016 :

- Dès les premières années de l'indépendance en 1962 et jusqu'en 1969, des différentes formes d'inégalité sont générées par deux faits importants : la récupération et la redistribution du patrimoine colonial et de certains revenus liés. La substitution de plus de 900.000 européens ayant quitté l'Algérie (entre 1962/1963) par la population autochtone Algérienne. Ces deux faits ont favorisé d'abord des groupes sociaux privilégiés algériens, particulièrement les officiers de l'Armée de libération nationale, les propriétaires fonciers et les cadres diplômés ou possédants une expérience professionnelle acquise dans les pays voisins ou en France. Mais les autres groupes sociaux ont bénéficié aussi de certains avantages mais limités à l'intérieure de leurs origines sociales.
- Après 1967 et surtout 1970, la croissance de l'emploi en Algérie prend le relais : 1 million d'emplois nouveaux est créé entre 1967 et 1977 et un autre million le sera entre 1977 et 1986. La société se met à croire à une croissance continue de l'emploi et des revenus et les autorités sont plus préoccupées de maîtriser les disparités salariales intersectorielles que de lutter contre le chômage. L'augmentation du pouvoir d'achat et la diversification de la consommation ont accompagné cette croissance de l'emploi.
- Le retournement intervient en 1986 à cause de la baisse de plus de 50% des prix de pétrole et qui a eu pour conséquences : le ralentissement de l'activité économique faisant passer le taux de chômage de 9,7% en 1985 à 24,36% en 1994 et à 28% en 1995 et 1996. La contraction des revenus des salariés (-38,7%) et par voie de conséquences la baisse de 20% en termes réels du revenu disponible des ménages, et de 15,7% du revenu par habitant. La forte hausse de l'inflation suite à la libération des prix et à la dévaluation, se traduisant par l'accroissement du taux d'inflation de 12% en 1986 à

¹² Charles LARUE, « Qu'est-ce que le Coefficient de GINI », 04 mai 2013, Economie, Notions, Ressources.

29 en 1994 et 1995. En plus une croissance négative du PIB estimés réels à (-3,4%) par an durant cette période (1986-1995).

- A partir de 2000, la croissance est de retour et laisse espérer une amélioration du marché de l'emploi et du pouvoir d'achat des algériens. Mais comme il a été le cas de 1985, on constate que cette croissance est insuffisante et instable car elle est à la merci de l'évolution du marché des hydrocarbures, une structure économique qui ne donne pas naissance à beaucoup d'emplois stables et rémunérateurs, à l'exception de la fonction publique. Cette mauvaise structuration du tissu économique (secteur hors hydrocarbure) tire vers le bas le taux d'activité global : à 43% en 2013, ce taux est en baisse de 5 points depuis 2001. Il s'élève à 64% au niveau mondial. Au niveau maghrébin, le taux de l'Algérie est le plus faible que celui du Maroc et de la Tunisie. Nombre d'experts attribuent cette chute de la productivité à l'augmentation du taux de l'emploi informel et à la taille de la dépense publique.

Tableau n°1 : Taux d'activité de la main-d'œuvre en (%) :

	2001	2005	2008	2013
Algérie	48,1	41	41,4	43
Maroc	51,3	51,5	50,6	51
Tunisie	51	46,3	46,9	47

Sources : Office national des statistiques d'Algérie, Haut-commissariat au plan du Maroc et Institut national des statistiques de Tunisie.

- La fin 2014, a connu la chute des prix mondiaux de pétrole qui a entraîné une détérioration des équilibres macroéconomiques de l'Algérie. Cela a un impact sur le niveau de création d'emplois pouvant conduire à d'importantes tensions sociales, voire politiques ayant privilégié jusqu'à présent non les emplois productifs mais les emplois de rente (excès dans les administrations publiques, sureffectifs dans les entreprises publiques, emplois temporaires très peu pour ne pas dire improductifs...). De plus, on trouve le niveau d'inflation qui est actuellement compressé par les subventions et les transferts sociaux qui représentent 27 à 28% du PIB en 2015, et que l'Etat a du mal à les supporter et à maintenir le niveau du pouvoir d'achat des Algériens qui est corrélé à 70% sur les recettes pétrolières. Parmi ces aides, il y a l'ANSEJ¹³, réservée aux jeunes créateurs

¹³ L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), créée en 08 septembre 1996. Elle est chargée de la mise en œuvre d'un dispositif de soutien à la création

d'entreprise où leurs projets sont financés à 30% par l'Etat avec des prêts sans intérêt. En 2013, l'ANSEJ a soutenu 43.000 projets, soit 96 000 emplois espérés. Quel sera son avenir si les ressources manquent ?

Vu cette évolution et compte tenu de la situation socio-économique actuelle des travailleurs algériens, les questions salariales prennent aujourd'hui une importance particulières.

2.1. Analyse des Inégalités des Salaires et des Revenus en Algérie :

Tous d'abord, nous pensons que pour bien cerner la question des inégalités des salaires et des revenus des algériens, un certain nombre d'éléments devraient être pris en considération, ces éléments sont les suivants :

2.1.1. Emploi et Chômage :

Les analyses établies entre 1990-2000¹⁴, sur le marché de l'emploi algérien laissent apparaître une aggravation des tendances observées. Ces dernières se résument notamment dans l'inadéquation des volumes de l'offre et de la demande qu'on peut expliquer par la faiblesse du taux de croissance de l'emploi global créé par rapport à la croissance de la population active. Il en a résulté une croissance régulière du taux de chômage. Comme le montre le tableau ci-dessous, cette tendance s'est inversée à partir de l'année 2001.

Tableau n°2 : Evolution de la structure d'Emploi et de Chômage des années 1990-1995-2000-2004.

Désignations	1990		1995		2000		2004	
	Valeurs	%	Valeurs	%	Valeurs	%	Valeurs	%
Population	5.853.86	10	7.494.00	10	8.690.85	10	9.469.94	10
Active	0	0	0	0	5	0	6	0
Population Occupée	4.516.36		5.389.00		6.179.99		7.798.41	
	0	77	0	72	2	71	2	82
	1.156.04		2.105.00		2.510.86		1.671.53	
Chômage	0	20	0	28	3	29	4	18
Travail à domicile	181.460	3	///	///	///	///	///	///

Source : ONS, Prospectives statistiques 1962 – 2011, Chapitre II Emploi.

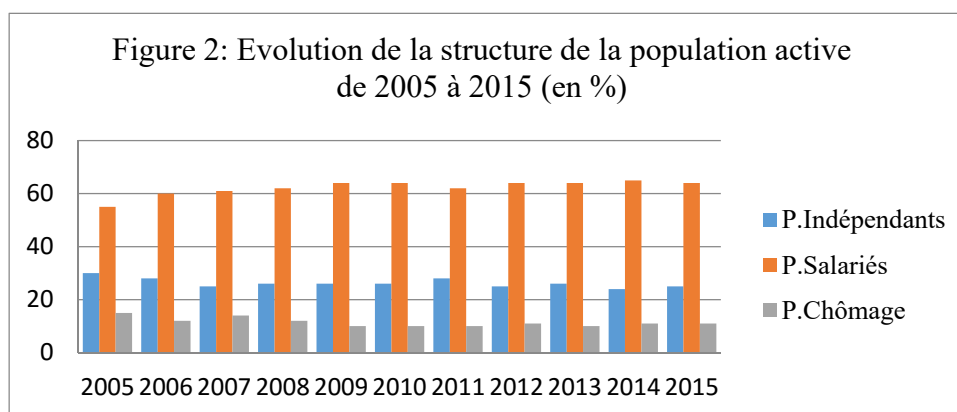
Dès 2001, nous avons remarqué une évolution très particulière de la population occupée durant les années 2005-2015 (voir figure : 2), qui a vu reculer de 30% en 1999 à 10% en 2013 le taux officiel de chômage, et où le salariat continue à constituer la forme dominante de la population occupée

d'activité pour les personnes âgées de moins de 40 ans. Elle gère un fonds de crédit, accordant des prêts à taux d'intérêt nul, complémentaires de prêts bancaires.

¹⁴ Ahmed BOUYACOUB, Chercheur au CREAD et au LAREGE d'université d'Oran, « Emploi et Croissance en Algérie 1990-2003 », Revue du CREAD 2003, Alger, Page : 131.

avec des taux de 55% en 2005 et 64% en 2010/2015, par rapport au travailleur indépendant qui a connu une diminution de 5 points (30% à 25%) dans la même période. Malgré cette évolution quantitative marqué par une embellie financière très importante, mais la fragilité des salaires et des revenus d'emploi face au taux d'inflation, aggravée par la mauvaise qualité de la croissance demeure toujours. Plusieurs facteurs expliquent cette situation :

- Le déclin du nombre du salarié stable et la hausse de la population des travailleurs journaliers notamment dans le secteur du bâtiment & travaux publics ;
- Baisse du taux de croissance démographique dû à la baisse importante du taux de fécondité de 4,5% en 1990 à 3% en 2015¹⁵ ;
- Malgré une nette domination des femmes dans le niveau d'instruction supérieur de l'année 2015, mais le taux de participation de ses dernières au marché de travail reste faible, tirant vers le bas le taux d'activité global à 41,8%.
- Les chômeurs âgés entre 20 et 30 ans représentaient 70% du total de la population des chômeurs. Cela peut être expliqué par le faible niveau de qualification de la main-d'œuvre, due principalement au manque de formation spécialisé et d'expérience ;
- Les inégalités économiques territoriales et la polarisation des ressources au profit des métropoles aggravent le chômage des jeunes dans les régions défavorisées du pays : hauts plateaux et régions sahariennes, en particulier.



Sources : Réalisé par nos soins, sur la base des données de l'ONS 2005-2015.

¹⁵ Office national des statistiques, Démographie Algérienne, N°70, Page : 05.

2.1.2. Emploi Informel :

Le poids du secteur informel dans l'emploi est croissant, sa contribution à l'offre d'emploi généralement non qualifiés n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années, notamment dans des domaines comme l'agriculture et la construction de bâtiment qui sont le plus souvent les seules débouchés au demandeurs d'emplois les moins instruits, ce qui induit une baisse générale de la qualité de l'emploi et des salaires.

Une enquête de l'office national des statistiques effectuée durant le quatrième trimestre 2010, révèle que 3,9 millions d'algériens travaillent dans l'informel, contre 1,6 millions en 2001. Le nombre a quasiment doublé en une décennie, si on mesure cette augmentation à la seule offre du secteur économique excluant bien évidemment la fonction publique, elle aurait donné 230 000 emplois créés par an, Ce qui équivaut à 31% de l'ensemble des emplois créés en Algérie sur la même période.

Près d'un employé de l'informel sur cinq était âgé entre 15 et 24 ans et un sur quatre est âgé entre 25 et 29 ans, soit près de la moitié (44,5% étaient âgés de moins de 30 ans), ce qui nous montre la difficulté des jeunes à s'insérer dans le marché du travail. En outre, les résultats de l'enquête démontrent le faible niveau d'instruction des intervenants dans ce secteur précisant que 79,8% n'avaient pas dépassée le cycle moyen.

Le secteur informel frappe également les entreprises privées légales et les jeunes diplômés car ils ont des attentes plus fortes qui ne correspondent pas toujours aux opportunités offertes par le secteur formel.

Une enquête sur la petite et moyenne entreprise privée algérienne¹⁶ indique que plus de 35% des entreprises actives dans le secteur de bâtiment travaux publics, la plupart de ces PME actives dans la construction de logement et d'infrastructures publiques où l'emploi informel y est largement pratiqué avec des revenus très faible et en conséquence de plus en plus d'inégalité salariale.

2.1.3. Les Revenus des ménages et des indépendants :

Comme il est présenté dans le tableau ci-dessous, l'évolution des revenus au cours des années 2000 a connue d'amples fluctuations :

La masse salariale à prix courant a évolué de manière constante parallèlement avec le produit intérieur brut durant toute la période de 2001 à 2015. En 2001, elle a été de 970 milliards de dinars, soit 22,94% du PIB et en 2015, elle a enregistré la valeur de 4 928 milliards de dinars, soit un taux de 29,70% du PIB.

¹⁶ Ministère de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement, « bulletin d'information statistique de la PME », 2010, N°18, Page : 14.

Par ailleurs, les revenus des indépendants affichent des montants nettement plus importants que ceux des salariés, bien que ces derniers demeurent la forme dominante de la population occupée avec un taux moyen de 62,27%.

Tableau n° 3 : L'Evolution des salaires et des revenus des indépendants par rapport au PIB. (En milliards de dinars)

Désignations	2001		2005		2010		2015	
	Valeurs	% /PIB	Valeurs	% /PIB	Valeurs	% /PIB	Valeurs	% /PIB
Rémunération des Salariés	970,6	22,96	1364	18,00	2907,5	24,24	4928,3	29,70
Revenus des Indépendants	1148,9	27,18	1676,3	22,16	3049,2	25,43	5293,5	31,90
TOTAL	2119,5	50,14	3040,3	40,16	5956,7	49,67	10221,8	61,60
Produit intérieur brut	4227,11		7562		11991,56		16591,87	

Sources : Office national des statistiques n°750, les comptes économiques de 2001 -2015.

2.1.4. Enquête sur l'inégalité des revenus en Algérie :

Comme nous l'avons montré dans la première partie de cet article, Il est possible de dégager plusieurs instruments indispensables pour mesurer l'inégalité des revenus en Algérie. Parmi les critères, on retiendra selon les types et la disponibilité des données notamment celles fournies par ONS :

- La répartition des revenus disponible des ménages par déciles ;
- Le coefficient de Gini ;
- Le ratio du revenu des 10% les plus riches sur celui des 10% les plus pauvres (D10/D1) ;
- La part du salaire mensuel net médian (qui correspond au 5^{ème} décile) ;

Les données présentées ci-dessous sont issue de l'exploitation de l'enquête nationale sur le revenu salarial des ménages réalisé par l'ONS 2011. L'enquête a duré une année entière auprès d'un échantillon représentatif de 12150 ménages algériens, répartis sur l'ensemble du territoire national. Selon l'ONS, « cette enquête concerne non seulement tous les secteurs d'activités y compris

l'agriculture, l'administration et l'éducation mais aussi les caractéristiques sociodémographiques. Ces dernières sont des données qualitatives et non comptables, elles sont relatives aux principales caractéristiques individuelles des salariés, dans le but de mettre en évidence les disparités économiques et sociales des populations enquêtées ».

L'année 2011, est marquée par la supériorité du salaire net moyen dans le secteur public à celui du privé pour toutes les catégories de qualification. En effet, l'écart est de 2 415 DA pour les cadres, 9 829 DA pour les agents de maîtrise et 8 976 DA pour les agents d'exécution. Par qualification la part des salariés du secteur public est assez importante, soit 71,3% de cadres et 61,7% d'agents de maîtrise. Cependant, le secteur privé demeure le secteur qui emploie le plus de personnel d'exécution (60,3%).

2.1.4.1. Répartition des effectifs salariés permanents et non permanents par tranches de salaires et qualification :

La tranche de salaires la plus importante en termes d'effectif 36,2%, est celle de 15 000 DA à 25 000 DA. Son taux d'encadrement est relativement faible, soit 2,2% d'effectifs cadres car il s'agit d'une tranche de salaires des agents d'exécution.

Dans la tranche de salaires de 50 000 Da et plus la proportion des cadres est très élevée, elle y représente 70,8%.

La répartition des effectifs de salariés en décile permet d'affiner encore plus l'analyse des disparités salariales (voire le tableau suivant).

Tableau N° 4 : Les salaires nets mensuels selon les déciles par rapport à l'année 2011. (Tous secteurs confondus)

U : DA

Déciles en DA	Min	Max	Salaire moyen	Ecart-type	Di+1/Di
D1	Moins de 14 308	-	10 608	3 010	-
D2	14 308	16 500	15 328	522	1,4
D3	16 500	18 833	17 771	563	1,2
D4	18 833	21 000	19 920	511	1,1
D5 (médiane)	21 000	24 468	22 641	1 139	1,1
D6	24 468	29 098	26 636	1 347	1,2
D7	29 098	32 962	30 755	1 027	1,2
D8	32 962	39 000	35 729	1 715	1,2
D9	39 000	49 799	43 355	3 068	1,2
D10	Plus de 49 799	-	72 024	30 591	1,7

Source : ONS, n°189, revenus salariaux et caractéristiques individuelles, 2011.

Ce tableau fait ressortir les remarques suivantes :

- Chaque décile correspond à une tranche de salaire mensuel moyen et représente 10% de l'effectif total des salariés. Le décile (D1) correspond à la tranche de salaire mensuel la plus basse et le décile (D10) correspond à la tranche la plus élevée.
- Les 10% des salariés, les moins rémunérés perçoivent moins de 14 308 DA alors que les 10% les plus rémunérés touchent plus de 49 799 DA. Ce qui revient à dire que 90% des salariés perçoivent moins de 49800 DA.
- Par ailleurs, le salaire net mensuel médian (D5) est estimé à 24 468 DA. Ce qui signifie que la moitié des salariés ont un niveau de salaire inférieur à 24 468 DA.
- Le salaire net moyen mensuel varie de 10 608 DA chez les salariés du D1 à 72 024 Da chez ceux du D10. Le rapport entre les salaires mensuels moyens des deux déciles extrêmes (D10/D1) est de 6,78. Ce qui signifie que les 10% des salariés les mieux payés, ont un salaire mensuel moyen de presque 7 fois plus élevé que les 10% les moins bien rémunérés.

2.1.4.2. La mesure des inégalités des salaires des algériens en 2011 :

Selon l'indice de Gini calculé ici par les enquêteurs de l'ONS, afin de mesurer les inégalités des salaires au sein de la population salariée, s'élève à 0,305517. Cet indice est relativement bas, ce qui signifie que la répartition des salaires n'est pas très inégalitaire.

2.2. Analyse des inégalités de répartition des patrimoines en Algérie :

L'évolution divergente des revenus et du capital qu'a connu l'Algérie au début des années 1990, a provoqué une augmentation des inégalités de patrimoine. En effet, la faible progression des salaires oblige les salariés à renoncer à une partie de leur consommation s'ils souhaitent se construire un patrimoine par l'épargne, alors que les rentiers voient leurs revenus progresser rapidement. De plus les réformes économiques adoptées à cette époque permettent des avantages de privatisation pour les détenteurs de patrimoine élevé, ce qui renforce encore les inégalités.

A partir de 2001, et suite à une conjoncture économique favorable, le patrimoine des ménages algériens s'est incontestablement développé et tend vers l'égalité notamment dans le secteur de l'immobilier. Les actifs financiers des ménages ne sont pas aussi négligeables car ils s'expriment par la montée des dépôts à terme dans les banques et la caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP).

En réalité, la particularité du patrimoine des ménages et son mode d'exploitation ont été à l'origine d'une forte intervention de l'Etat en accordant des aides massives, telles que : cession des biens vacants à des prix

dérisoires, ventes s'assiettes foncières à bas prix pour les coopératives immobilières des années 1980, aides frontales pour l'accès au logement...etc Cet apport massif d'aide publique a permis la constitution des patrimoines des ménages. De plus, le coût opératoire de ce patrimoine des ménages est massivement pris en charge par l'Etat qui offre l'eau, l'électricité et les carburants à des prix bien inférieurs à leurs prix réels.

Conclusion :

Le présent article avait pour but d'apporter quelques éléments de réponse sur la question de la nature des inégalités des revenus et de patrimoine en Algérie. Pour répondre à cette question, nous avons mis l'accent sur les techniques destinées à mesurer et à comprendre les aspects de ces inégalités. Plusieurs conclusions se dégagent de ce travail :

Dans un premier temps, nous avons constaté qu'il est très difficile de définir la nature de l'inégalité économique car c'est un sujet très complexe et surtout néfaste non seulement pour la croissance et pour le développement de tout un pays. Plusieurs auteurs voient que la complexité de ce sujet vienne de son rapport de disparité intersectorielle, tel que : les inégalités de revenu et de patrimoine ont des effets sensibles sur les inégalités sociales (conditions de vie, logement, santé), ces dernières influencent les inégalités scolaires et culturelles.

Dans un second temps, il est clair que, d'après le nombre d'indices existant dans la littérature, il n'existe pas d'indice idéal pour mesurer l'inégalité. L'indice le plus souvent utilisé est le coefficient de Gini sur la base de la courbe de Lorenz.

Pour l'Algérie, les résultats présentés dans cet article sont soulignés dans les points dominants suivants :

- Les inégalités économiques territoriales et la polarisation des ressources au profit des métropoles aggravent le chômage des jeunes dans les régions défavorisées du pays : hauts plateaux et régions sahariennes, en particulier.
- Sur une période de 15 ans (2001-2015), les revenus des indépendants affichent des montants nettement plus importants que ceux des salariés, bien que ces derniers demeurent la forme dominante de la population occupée avec un taux moyen de 62,27%.
- L'évolution divergente des revenus et du capital qu'a connu l'Algérie au début des années 1990 a provoqué une augmentation des inégalités de patrimoine.
- La répartition de rémunérateur par secteur juridique a connu en 2011 une inégalité. Le secteur public avec un revenu salarial net moyen de 36 084 DA étant le principal distributeur de salaire avec 65,3 % de la masse salariale totale du personnel permanent et non permanent, soit

les 2/3 de ces revenus salariaux. Alors que le salaire net mensuel du secteur privé est de 22 872 DA. Cela est due à la monté de l'emploi informel dans ce secteur.

- En 2011, l'Indice de Gini s'élève à 0,306, ce qui explique que la répartition des revenus est peu inégalitaire. Cette amélioration est venue suite à la valorisation qu'a connue le SNMG en janvier 2010 et les augmentations salariales intervenus dans la même année, qui ont contribué à la hausse du salaire moyen de toutes les catégories.

Références Bibliographiques :

1. Ahmed BOUYACOUB. (2003), « Emploi et croissance en Algérie 1990-2003 », Revue du CREAD, Alger, P131.
2. Anthony B. ATKINSON. (2016), « Inégalités », éd : Seuil, page de résumé.
3. Anthony B. ATKINSON. (2001), « Rapport sur l'inégalité économique », éd : La documentation française, Paris, p 11.
4. Charles LARUE. (2013), « Qu'est-ce que le coefficient de GINI », éd : Economie, nations, ressources, 04 mai.
5. Emma SERRY et Ana Caistor ARENDAR. (2013), « A Egalité : il est temps de mettre fin aux inégalités extrêmes », éd : Oxfam (rapport annuel de la banque mondiale).
6. Jean-Yves CAPUL & Olivier GARNIER. (2011), « Dictionnaire d'économie et des sciences sociales », éd ; Hatier, Paris, p 172.
7. Joseph E. STIGLITZ. Prix Nobel d'économie. (2012), « Le prix de l'inégalité », éd : Les liens qui libèrent, Paris, pp 36-42.
8. Marc FLEURBAEY. Rapport du conseil d'analyse économique. (2001), « Quelques réflexions sur la mesure des inégalités et du bien être social », éd : La documentation française, paris, p 239.
9. Ministère de l'emploi et de la solidarité nationale. (2006), « Niveau de vie et mesure de la pauvreté en Algérie : Synthèse », éd : Ceneap, pp 25-29.
10. Ministère de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement. (2010), « bulletin d'information statistique de la PME », n°18, p 14.
11. Office national des statistiques. (2011), « Rétrospective statistique 1962-2011 chapitre III les salaires ».
12. Office national des statistiques. (2014), « Revenus salariaux et caractéristiques individuelles : enquête sur les dépenses de consommation et le niveau de vie des ménages algériens de 2011 », n°189, pp 14-18.

13. Olivier MOREAU. (mise à jour 2016), « Comment analyser et expliquer les inégalités », éd : Economie termes, p 01.
14. Rapport de l'organisation internationale de travail. (2013), Manuel statistique sur le secteur informel et l'emploi informel.
15. Thomas PIKETTY & Emmanuel SAEZ. (2003), « Income Inequality in the united states », éd: Quarterly journal of economics » vol: 118, n° 01.